



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

28 juin 2022

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU
ESSONNE

05 JUL. 2022

ARRIVÉE

Objet : Question IV-5 de l'ordre du jour
Budget supplémentaire - Budget principal 2022
(2022-06-28-DCM 37)

Le Conseil municipal de la commune de Gif-sur-Yvette, légalement convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni en séance publique le 28 juin 2022 à 21 heures, sous la présidence de monsieur Michel BOURNAT, maire,

PRESENT(E)S :

M. BOURNAT, maire,
M. CAUCHETIER, Mme MÉRCIER, M. ZIGNA, Mme LANSIART,
Mme FAURIAUX-RÉGNIER, M. FASOLIN, Mme BAUDART, adjoint(e)s au maire,
M. FAUBEAU, Mme RAVINET, M. TOURNEUR, M. GARSUAULT, Mme TOURNIAIRE,
conseillères(ers) municipales(aux) délégué(e)s,
M. BOURIOT, Mme BOUCHEROY, M. NISS, Mme TARREAU, M. BERTON, Mme BARBÉ,
Mme NOIROT, Mme LENZ, M. MANIL, Mme BAGUE, M. DE MONTMOLLIN, Mme LE ROY,
M. HAVEL, conseillères(ers) municipales(aux),

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S REPRESENTE(E)S

M. DUPUY, adjoint au maire, a donné pouvoir à M. BOURNAT,
Mme LAVARENNE, adjointe au maire, a donné pouvoir à M. CAUCHETIER,
Mme SOULEZ, conseillère municipale déléguée, a donné pouvoir à Mme MÉRCIER,
M. ROMIEN, conseiller municipal, a donné pouvoir à M. GARSUAULT,
Mme ASMAR, conseillère municipale, a donné pouvoir à M. FASOLIN,
Mme LARDIER, conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme TOURNIAIRE,

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S NON REPRESENTE(E)S

M. BARRET, adjoint au maire,
M. CLAUSSE, M. LEHN, conseillers municipaux,

- soit 32 conseillères(ers) municipales(aux) présent(e)s ou représenté(e)s

SECRETAIRE : Mme TARREAU

« Le maire de Gif-sur-Yvette certifie que la convocation du Conseil municipal a été affichée à la porte des services municipaux de la mairie, de la mairie annexe de Chevry-Belleville et de la mairie-annexe de Moulon, et transmise de manière dématérialisée aux conseillers municipaux, conformément à l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales ».



MAIRIE DE GIF-SUR-YVETTE

9, square de la Mairie - 91190 Gif-sur-Yvette

Tél. : 01 69 18 69 18 - Courriel : contact@mairie-gif.fr - Site Internet : www.ville-gif.fr

AFFAIRES FINANCIERES – Budget supplémentaire - Budget principal 2022

Le Conseil municipal,

- sur rapport de monsieur ZIGNA,
- VU le Code général des collectivités territoriales,
- VU sa délibération du 14 décembre 2021 approuvant le budget primitif du budget principal 2022,
- VU l'état des restes à réaliser 2021 constatés au compte administratif 2021 du budget principal, dont les montants s'établissent en dépenses à 4 264 235,27 €, et en recettes à 5 214 870,86 €,
- VU les résultats comptables du compte administratif du budget principal 2021 qui s'établissent, en fonctionnement à un excédent de 2 655 474,40 €, et en investissement à un déficit de 1 362 005,77 €,
- VU sa délibération du 28 juin 2022 procédant pour ledit budget à l'affectation du résultat de fonctionnement au financement de la section d'investissement pour un montant de 2 011 370,18 €, soit un excédent antérieur de fonctionnement à reporter de 644 104,22 €,
- **CONSIDERANT** qu'il convient d'intégrer les restes à réaliser et les résultats de l'exercice 2021 ainsi que leur affectation et divers ajustements, au budget principal 2022,
- **CONSIDERANT** que conformément à sa délibération du 14 décembre 2021 relative à la clôture du budget annexe de la régie publicitaire au 31 décembre 2021, il convient d'autre part d'intégrer le résultat de clôture dudit budget annexe, d'un montant de 91 221,76 €,
- **CONSIDERANT** que cette question a été présentée aux membres de la commission finances le 14 juin 2022,

DÉLIBÈRE,

- par 25 voix : celles de monsieur BOURNAT, en son nom et en celui de monsieur DUPUY, monsieur CAUCHETIER, en son nom et en celui de madame LAVARENNE, madame MERCIER, en son nom et en celui de madame SOULEZ, monsieur ZIGNA, madame LANSIART, madame FAURIAUX-RÉGNIER, monsieur FASOLIN, en son nom et en celui de madame ASMAR, madame BAUDART, monsieur FAUBEAU, madame RAVINET, monsieur TOURNEUR, monsieur GARSUAULT, son nom et en celui de monsieur ROMIEN, madame TOURNIAIRE, en son nom et en celui de madame LARDIER, monsieur BOURIOT, madame BOUCHEROY, monsieur NISS, madame TARREAU, monsieur BERTON, madame BARBÉ,

- 7 conseillères(ers) municipales(aux) s'étant abstenu(e)s : madame NOIROT, madame LENZ, monsieur MANIL, madame BAGUE, monsieur DE MONTMOLLIN, madame LE ROY, monsieur HAVEL,

- **APPROUVE** le budget supplémentaire du budget principal 2022, tel qu'annexé à la présente délibération, et qui s'élève à :

• Section d'investissement :

Libellé	Restes à réaliser	Résultat 2021	Propositions nouvelles	Total
Dépenses	4 264 235,27 €	1 362 005,77 €	675 000,00 €	6 299 241,04 €
Recettes	5 214 870,86 €		-927 000,00 €	
Affectation du résultat		2 011 370,18 €		6 299 241,04 €

• Section de fonctionnement :

Libellé	Restes à réaliser	Résultat 2021	Propositions nouvelles	Total
Dépenses			735 325,98 €	735 325,98 €
Recettes		735 325,98 €	0,00 €	735 325,98 €

- **DECIDE** d'accorder des subventions complémentaires aux associations suivantes :

- Médiavipp 91, pour un montant de 870 €,
- Centre d'Information et de Documentation sur les Droits des Femmes et des Familles, pour un montant de 882 €.



Le maire,

Michel BOURNAT

Rendue exécutoire par :

- la transmission en préfecture le 05 JUIL. 2022
- la publication le 05 JUIL. 2022

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, par voie postale ou dématérialisée via l'application « Télérecours-Citoyen » (<https://citoyens.telerecours.fr>)

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET PRINCIPAL 2022

NIVEAU DU VOTE DE LA DM		Restes à réaliser et résultat 2021		Dépenses réelles (€)	Recettes réelles (€)	Dépenses d'ordre (€)	Recettes d'ordre (€)	Dépenses totales (€)	Recettes totales (€)
		Dépenses (€)	Recettes (€)						
SECTION D'INVESTISSEMENT									
001	Solde d'investissement reporté	1 362 005,77						1 362 005,77	0,00
10	Dotations, fonds et réserves							0,00	0,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		2 011 370,18					0,00	2 011 370,18
13	Subventions		1 464 870,86	675 000,00				675 000,00	1 464 870,86
16	Emprunts		3 750 000,00	0,00	-2 314 825,98			0,00	1 435 174,02
20	Immobilisations incorporelles	202 430,44		50 000,00				252 430,44	0,00
204	Subventions d'équipement							0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 061 804,83		-52 000,00				4 009 804,83	0,00
27	Autres immobilisations							0,00	0,00
024	Cessions de patrimoine				710 400,00			0,00	710 400,00
45421	Opérations pour compte de tiers							0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>						677 425,98	0,00	677 425,98
041	<i>Opérations patrimoniales</i>							0,00	0,00
		5 626 241,04	7 226 241,04	673 000,00	-1 604 425,98	0,00	677 425,98	6 299 241,04	6 299 241,04
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
002	Excédent de fonctionnement reporté		735 325,98						735 325,98
70	Produits d'exploitation et du domaine								0,00
73	Impôts et taxes								0,00
74	Dotations et subventions								0,00
013	Atténuations de charges								0,00
011	Charges à caractère général			51 900,00				51 900,00	0,00
012	Charges de personnel							0,00	0,00
014	Atténuations de produits							0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante			6 000,00				6 000,00	0,00
66	Charges financières							0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles							0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>					677 425,98		677 425,98	
		0,00	735 325,98	57 900,00	0,00	677 425,98	0,00	735 325,98	735 325,98

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET PRINCIPAL 2022

DETAIL DES ARTICLES BUDGETAIRES		Restes à réaliser et résultat 2021		Dépenses réelles (€)	Recettes réelles (€)	Dépenses d'ordre (€)	Recettes d'ordre (€)	Dépenses totales (€)	Recettes totales (€)
		Dépenses (€)	Recettes (€)						
SECTION D'INVESTISSEMENT									
001	01	Finances	Restes à réaliser 2021	4 264 235,27	5 214 870,86			4 264 235,27	5 214 870,86
024	820	Urbanisme	Solde d'investissement reporté	1 362 005,77				1 362 005,77	0,00
1068	01	Finances	Cession logements 21 rue Amodru		2 011 370,18			0,00	710 400,00
1321	64	Finances	Excédent de fonctionnement capitalisé					0,00	0,00
1641	01	Finances	Revers excédent financem crèche Moulon			675 000,00		675 000,00	2 011 370,18
2031	822	Voie	Emprunts					0,00	0,00
2151	822	Voie	Schéma conducteur Plan Vélo			50 000,00		50 000,00	-2 314 825,98
2121	823	Voie EV	Virement interne vers 2031 (Plan Vélo)			-50 000,00		-50 000,00	0,00
2188	61	Table Parc	Virement interne vers 60633 (plantations)			-10 000,00		-10 000,00	0,00
021	01	Finances	Armoire réfrigérée Table du Parc			8 000,00		8 000,00	0,00
			<i>Virement du fonctionnement</i>	5 626 241,04	7 226 241,04	673 000,00		673 000,00	677 425,98
DETAIL DES ARTICLES BUDGETAIRES									
PRESENTATION CROISEE									
						Dépenses réelles (€)	Recettes réelles (€)	Dépenses totales (€)	Recettes totales (€)
								677 425,98	677 425,98
								6 299 241,04	6 299 241,04
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
002	01	Finances	Excédent de fonctionnement reporté						
002	01	Finances	Excédent de fonctionnement Régie Pub		644 104,22			0,00	644 104,22
6042	40	Sport	Complément "Terre de Jeux"		91 221,76			0,00	91 221,76
60633	823	Voie	Plantations diverses			9 000,00		9 000,00	0,00
6042	833	Direction	Maison de la Transition			10 000,00		10 000,00	0,00
615232	814	Voie	Rempl. armoire élect. suite à accid. route			20 000,00		20 000,00	0,00
6574	524	Direction	Subvention except. CI Croix Rouge			12 900,00		12 900,00	0,00
023	01	Finances	<i>Virement à investissement</i>			6 000,00		6 000,00	0,00
				0,00	735 325,98	57 900,00		677 425,98	677 425,98
							0,00	735 325,98	735 325,98